

Guide d'admission à la maîtrise en psychoéducation

Document à l'intention des personnes candidates à la maîtrise

École de psychoéducation de l'Université de Montréal

Table des matières

Introduction.....	2
Les trois modalités de la maîtrise	3
La modalité avec Stage et rapport d'intégration professionnelle (SRIP)	4
La modalité Recherche et Stage (R-S)	5
La modalité Recherche (R)	6
La demande d'admission à la maîtrise	7
Date et procédures administratives	7
Conditions d'admissibilité propres à l'École de psychoéducation	8
Exigences linguistiques	8
Remarques – Pour toutes les personnes candidates	8
Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission	9
Ce qu'il faut savoir concernant la lettre de recommandation	10
Comment faire parvenir vos documents	10
Choix de campus pour la modalité SRIP	10
Les étapes du processus d'admission	11
Étape 1 – Vérification des dossiers	11
Étape 2 – Étude des dossiers	11
Étape 3 – Entrevues d'admission	11
Étape 4 – Communication de la décision	12
Le nombre de places disponibles.....	12
Faire une maîtrise en psychoéducation sans détenir un B. Sc. dans cette discipline	13
Étapes du traitement des demandes	13
Les cours préparatoires.....	13
Exigences de la propédeutique.....	14
Informations diverses sur les études à la maîtrise.....	15
Accueil et choix de cours (inscription).....	15
Scolarité minimale et durée des études	15
Suspension, prolongation et abandon.....	15
Passage d'une modalité à l'autre	16
Trouver sa direction de recherche	16
Différences entre maîtrise et 1 ^{er} cycle.....	17
Effort, motivation et participation.....	17
Charge de travail	17
Cours d'été	18
Coûts des études	18
Conciliation études et travail	18
Financement disponible – bourses et postes d'auxiliaire.....	18
Demandes de bourses	19
Personnes ressources.....	20
Annexe 1 – Structures de programmes et cheminements types	21
Modalité Stage et rapport d'intégration professionnelle (SRIP)	21
Modalité Recherche et Stage (R-S)	22
Modalité Recherche (R).....	23
Annexe 2 – Formulaire départemental, choix de modalité et campus	24

Introduction

Vous trouverez dans ce document plusieurs renseignements concernant les études de maîtrise à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal. Nous espérons qu'il répondra à vos principales questions et qu'il vous aidera à prendre une décision quant à la poursuite de vos études aux cycles supérieurs.

Plusieurs renseignements sur le programme de maîtrise ainsi que sur les études supérieures et les soutiens financiers possibles sont aussi disponibles sur les sites internet suivants :

Site web de l'École de psychoéducation <http://www.psyced.umontreal.ca>

Site web des Études supérieures et postdoctorales <http://www.esp.umontreal.ca/>

Vous trouverez également beaucoup de renseignements sur la pratique de la psychoéducation sur le site web de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ). Une maîtrise en psychoéducation (modalités avec stage) vous donnera accès au titre de l'OPPQ.

Site web de l'OPPQ <http://www.ordrepsed.qc.ca/>

Les trois modalités de la maîtrise

45 crédits

- Modalité Stage avec Rapport d'intégration professionnelle (SRIP)
- Modalité Recherche et Stage (R-S)
- Modalité Recherche (R)

Peut être admise à la maîtrise la personne qui :

- possède un baccalauréat (B. Sc.) en psychoéducation
- ou
- qui provient d'une discipline connexe (la psychologie et la criminologie) et qui a complété avec succès les cours préparatoires imposés (propédeutique).

Les trois modalités de la maîtrise se distinguent selon :

- qu'elles donnent accès au titre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) ou au doctorat en psychoéducation;
- qu'elles rendent éligible à l'obtention de bourses d'études de l'Université de Montréal et d'organismes subventionnaires externes;
- qu'elles impliquent un accompagnement individualisé d'un professeur ou d'une professeure pendant toute la durée des études;
- qu'elles sont offertes au campus de Montréal ou au campus de Laval.

La modalité avec Stage et rapport d'intégration professionnelle (SRIP)

45 crédits

Donne accès au titre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ).

Cette modalité vise à former les étudiantes et étudiants aux pratiques professionnelles en psychoéducation fondées sur des données probantes (ou basées sur l'évidence empirique) et à développer un regard critique sur les interventions et leur évaluation, autant du point de vue de la personne intervenante que de celui de la ou du bénéficiaire de l'intervention.

Cette modalité permet d'acquérir et de consolider les connaissances et les habiletés professionnelles en conformité avec le profil de compétences générales des psychoéducateurs et psychoéducatrices (OPPQ).

Seule cette modalité est offerte au campus de Montréal et au campus Laval, avec environ 45 places par campus, chaque année.

Cette modalité est réservée uniquement aux titulaires d'un B. Sc. en psychoéducation

1ère année	2 ^e année
Cours 24 crédits	Stage intensif – 15 crédits <ul style="list-style-type: none">- 540 heures- 20 à 30 semaines entre sept. et avril, de 3 à 4 jours par semaine Rédaction du rapport d'intégration professionnelle – 3 crédits Un cours optionnel – 3 crédits Pour compléter les 45 crédits. Peut être fait durant l'été.

La modalité Recherche et Stage (R-S)

45 crédits

Donne accès au titre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) et au doctorat.

Cette modalité est destinée aux personnes qui souhaitent **acquérir une formation à la pratique professionnelle et à la recherche en psychoéducation.**

La modalité vise à développer les compétences professionnelles pour l'admission à l'OPPQ et à acquérir des connaissances approfondies sur un sujet ou un problème particulier à la discipline, par l'exercice rigoureux de la démarche et de l'écriture scientifiques. Cette formation allie des cours (15 crédits), des stages (12 crédits) et la rédaction d'un mémoire (18 crédits). Ce mémoire sur un thème choisi est constitué d'un contexte théorique et rapporte les résultats obtenus durant la recherche.

Cette modalité est offerte au campus de Montréal, avec un maximum de 10 places par année. Elle rend éligible l'obtention de bourses d'études de l'Université de Montréal et d'organismes subventionnaires externes.

Les étudiant-e-s sont accompagnés individuellement par un professeur ou une professeure **durant toute la durée de la maîtrise** (direction de recherche).

Cette modalité est offerte aux titulaires :

- d'un B. Sc. en psychoéducation
- d'un B. Sc. en psychologie ou en criminologie (avec crédits préparatoires)

1ère année	2 ^e année
Cours 15 crédits	Stage – 12 crédits <ul style="list-style-type: none">- 420 heures- 20 à 30 semaines entre sept. et avril, de 3 à 4 jours par semaine Rédaction d'un mémoire de recherche – 18 crédits <p>A débiter à l'hiver.</p>

La modalité Recherche (R)

45 crédits

Donne accès au doctorat, mais **ne permet pas** l'accès à l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ).

Cette modalité est destinée aux personnes qui désirent **parfaire une formation à la recherche en psychoéducation**.

La modalité s'adresse aux personnes pour qui l'accès à l'OPPQ n'est pas un enjeu, qui souhaitent acquérir des connaissances très approfondies sur un sujet ou un problème particulier à la discipline, par l'exercice rigoureux de la démarche et de l'écriture scientifiques. Cette formation allie des cours (15 crédits) et la rédaction d'un mémoire (30 crédits), et peut constituer une voie vers le doctorat en psychoéducation.

Cette modalité est offerte au campus de Montréal, avec un maximum de 10 places par année. Elle rend éligible l'obtention de bourses d'études de l'Université de Montréal et d'organismes subventionnaires externes.

Les étudiant-e-s sont accompagnés individuellement par un professeur ou une professeure **durant toute la durée de la maîtrise** (direction de recherche).

La différence entre le mémoire de 18 crédits et le mémoire de 30 crédits est au niveau de l'intensité de l'implication dans la formation à la recherche, notamment l'implication dans des activités de collectes de données et la complexité de la stratégie analytique.

Cette modalité est offerte aux titulaires :

- d'un B. Sc. en psychoéducation
- d'un B. Sc. en psychologie ou en criminologie (avec crédits préparatoires)

1ère année	2 ^e année
Cours 15 crédits	Rédaction d'un mémoire de recherche – 30 crédits A débiter à l'hiver.

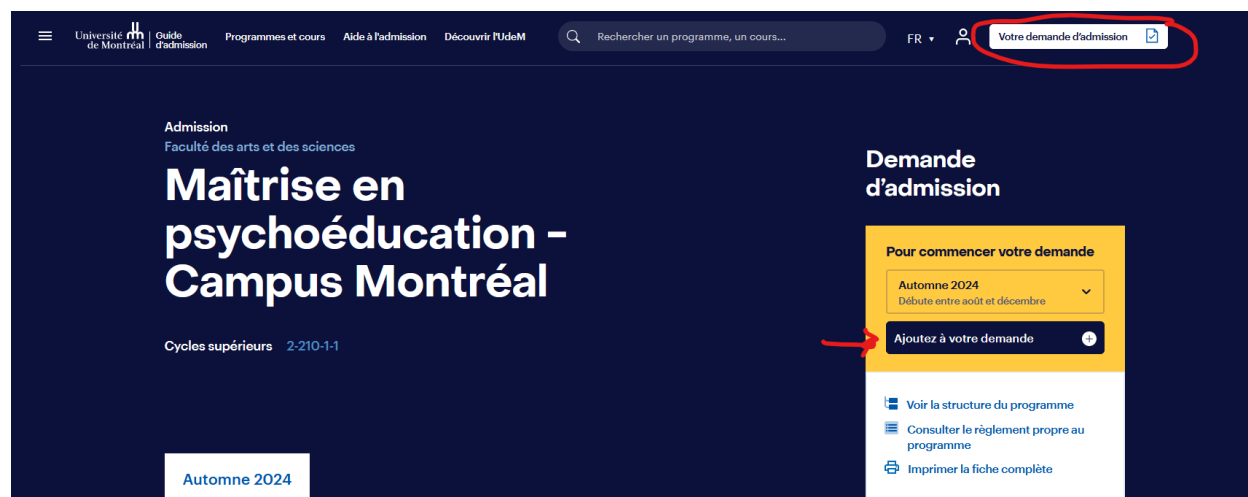
La demande d'admission à la maîtrise

Date et procédures administratives

Date limite : **1^{er} février** – Aucune demande reçue après cette date ne sera acceptée

La demande se fait en ligne : <https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-psychoeducation-campus-montreal/>

Consulter le site internet des [Études supérieures et postdoctorales](#) (ÉSP) pour les conditions générales d'admissibilité, le processus d'admission et les droits de scolarité.



Pour les 3 modalités

Il faut remplir la demande à partir de la fiche de la [maîtrise Campus de Montréal](#). Trois choix possibles, selon la modalité.

Modalité

Sans Mémoire ▾

Modalité

Avec Mémoire ▾

Modalité

Avec Mémoire ▾

Information additionnelle

avec stage(s) ▾

Information additionnelle

avec mémoire et stage ▾

Information additionnelle

avec mémoire, thèse ou essai ▾

Conditions d'admissibilité propres à l'École de psychoéducation

Lors de l'étude de la demande d'admission des personnes provenant de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, un examen sommaire de l'évaluation formative de mi-parcours des stages de 3^e année sera effectué. Cette vérification n'est pas éliminatoire; elle sert à déterminer si une personne sera convoquée à une entrevue de sélection.

Pour la modalité avec Stage et rapport d'intégration professionnelle (SRIP)

Avoir complété son stage de 3^e année du baccalauréat, avec une **note minimale de B+**.

Il est à noter que lors de l'étude de la demande d'admission, pour les personnes provenant de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, un examen sommaire de l'évaluation formative de mi-parcours des stages de 3^e année (s'il y a lieu) sera effectué. Cette vérification n'est pas éliminatoire; elle sert à déterminer si une personne sera convoquée à une entrevue de sélection.

Pour la modalité avec Recherche et Stage (R-S)

Pour les personnes provenant d'un programme de psychoéducation, avoir complété son stage de 3^e année du baccalauréat avec une **note minimale de B+**.

Pour les personnes ayant un diplôme de premier cycle en psychologie ou en criminologie, une **année préparatoire** (propédeutique comprenant des cours de premier cycle et le stage de 3^e année du bac) sera exigée.

Exigences linguistiques

Il est nécessaire de posséder une connaissance suffisante du français. L'École pourrait imposer un test de connaissance du français à la personne candidate dont les études antérieures n'ont pas été faites en français.

Remarques – Pour toutes les personnes candidates

La vérification des **antécédents judiciaires** est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris lors d'un stage en milieu d'intervention.

Certains **vaccins** seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris lors d'un stage en milieu d'intervention.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Pour les personnes provenant du baccalauréat en psychoéducation de l'Université de Montréal

- Remplir le [formulaire départemental](#) afin de préciser la modalité et le choix de campus.
- Les documents suivants n'ont pas à être fournis, même s'ils sont réclamés dans la vignette **Tâches** de votre Centre étudiant :
 1. Votre relevé de notes. Il sera joint automatiquement à votre dossier.
 2. Lettre de motivation, CV et lettres de recommandations. Ils ne sont pas obligatoires, même si demandés dans votre Centre étudiant.



Si vous êtes convoqué en entrevue à la suite de l'analyse de votre évaluation formative de stage, il pourrait vous être demandé de fournir une lettre de motivation et votre CV.

Pour les personnes provenant d'un baccalauréat connexe (en psychologie ou en criminologie) de l'Université de Montréal

- Remplir le [formulaire départemental](#) afin de préciser la modalité et le choix de campus, si applicable.
- Fournir ces documents :
 1. Une lettre expliquant votre motivation à vouloir entreprendre une maîtrise en psychoéducation (1 à 2 pages maximum).
 2. Un curriculum vitae
 3. Deux [lettres de recommandation](#) pouvant attester de vos qualités cliniques et de votre potentiel pour réussir des études aux cycles supérieures. Ces lettres seront demandées à vos répondant-e-s, après que vous ayez fourni leurs coordonnées.
- Votre relevé de notes n'a pas à être fourni, même s'il est réclamé dans la vignette **Tâches** de votre Centre étudiant. Il sera joint automatiquement à votre dossier.

Pour les personnes provenant d'un programme de psychoéducation d'une autre université

- Remplir le [formulaire départemental](#) afin de préciser la modalité et le choix de campus, si applicable.
- Fournir ces documents :
 1. Le relevé de notes officiel de l'ensemble des études universitaires, y compris des programmes non complétés, ainsi que tout document attestant de l'obtention du diplôme ou de grade présenté à l'appui de la demande d'admission.
 2. Une lettre expliquant votre motivation à vouloir entreprendre une maîtrise en psychoéducation (1 à 2 pages maximum).

3. Un curriculum vitae
4. Deux [lettres de recommandation](#) pouvant attester de vos qualités cliniques et de votre potentiel pour réussir des études aux cycles supérieures. Ces lettres de recommandation sont **optionnelles** pour les personnes qui remplissent ces deux conditions :
 - Avoir une moyenne cumulative de 3,5 et plus au baccalauréat ;
 - Avoir obtenu une note minimale de B+ dans le stage de 2^e année de baccalauréat, ou une moyenne de 3,2 et plus pour les stages de 2^e et 3^e années.

Ce qu'il faut savoir concernant la lettre de recommandation

L'Université de Montréal a mis en place un format uniformisé de lettre de recommandation. Dans le processus de demande d'admission, vous devrez fournir les coordonnées de vos personnes répondantes. Ces personnes recevront un courriel avec les informations pour compléter et retourner la lettre de recommandation. **Il est donc important d'aviser ces personnes de votre demande.**

Pour plus d'informations concernant les procédures pour vous et vos répondants en lien avec les lettres de recommandation, veuillez consulter la rubrique « Lettres de recommandation » sur la page [Préparer les documents](#).

Comment faire parvenir vos documents ?

Vous devrez téléverser les documents exigés via le Centre étudiant. C'est également par cette interface que vous suivrez l'évolution de votre candidature. Une fois sur votre Centre étudiant, cliquez sur la vignette **Tâches** afin de consulter la Liste de choses à faire pour téléverser vos documents.



Pour en savoir plus sur la procédure et les conditions à respecter, veuillez vous référer aux tutoriels et aux informations détaillées sur la page [Faire parvenir les documents](#).

Choix de campus pour la modalité Stage et Rapport d'intégration professionnelle (SRIP)

Cette modalité est offerte au campus de Montréal et au campus de Laval. Les **places étant limitées** dans chacun des campus (environ 45 places par campus), le choix se fait grâce au [formulaire départemental](#), à déposer au moment de la demande.

Les premiers choix sont attribués en fonction du dossier académique, donc les meilleurs dossiers obtiennent leur premier choix. Il est alors possible que des personnes reçoivent une offre d'admission pour le campus qui n'était pas leur premier choix.

Les étapes du processus d'admission

Étape 1 – Vérification des dossiers (février)

Vérification que tous les documents à fournir pour l'étude du dossier ont bien été reçus et se trouvent au dossier des personnes candidates.

Étape 2 – Étude des dossiers (mars)

Étude des dossiers par l'École de psychoéducation. Selon le dossier, la personne responsable du programme peut soit :

1. Recommander aux Études supérieures et postdoctorales (ÉSP) l'admission, sans convocation en entrevue;
2. Convoquer la personne en entrevue;
3. Mettre la personne sur une liste d'attente;
4. Refuser la candidature.

Étape 3 – Entrevues d'admission (fin mars à fin avril)

Les personnes candidates peuvent être convoquées en entrevue pour clarifier des aspects de leur dossier, quelle que soit la modalité choisie.

Ces entrevues d'admission, d'une durée d'environ 20 minutes, ont lieu avec :

1. Les personnes ayant fait des études dans une autre discipline que la psychoéducation;
2. Les personnes ayant fait des études en psychoéducation dans une autre université et dont la moyenne se situe entre 3.0 et 3.7
3. Certaines personnes en psychoéducation à l'Université de Montréal, afin de préciser certains éléments de leur cheminement.

Des renseignements sur le contenu et le déroulement de l'entrevue sont envoyés avant celle-ci. Le comité d'entrevue est généralement composé de deux membres du corps enseignant ou membres du personnel.

Étape 4 – Communication de la décision (avril à mai)

Après évaluation du dossier et, s'il y a lieu, de l'entrevue, la personne responsable du programme communique sa recommandation aux Études supérieures et postdoctorales. Les personnes dont l'admission est recommandée recevront une lettre de la part de l'École de psychoéducation. Cette lettre ne constitue pas un avis officiel. Vous recevrez l'avis officiel dans votre Centre étudiant. Il y a parfois un délai entre le courriel et l'avis officiel. Les candidats refusés recevront l'avis dans leur Centre étudiant.

En cas d'admission

Félicitations! Vous devez **accepter l'offre d'admission rapidement pour confirmer votre place** dans ce programme. Passé la date indiquée dans le Centre étudiant, l'offre sera fermée.

En cas de mise sur la liste d'attente

Nous ne transmettons pas le rang occupé, car plusieurs facteurs entrent en ligne de compte pour la sélection. Au fur et à mesure que des offres d'admission sont acceptées ou refusées, des places sont libérées et offertes aux personnes en liste d'attente.

Le nombre de places disponibles

L'École de psychoéducation a la philosophie d'accepter au baccalauréat les personnes qu'elle pourra mener aux portes de la profession de psychoéducateur et psychoéducatrice 5 ans plus tard.

Historiquement, l'École admet les personnes présentant une moyenne minimale de 3.0 et ayant obtenu au moins B+ au stage de 3^e année du baccalauréat. Étant donné l'augmentation du nombre de personnes finissantes dans les dernières années, le maintien des mêmes critères n'est pas garanti en 2024-25.

Environ 45 places sont ouvertes chaque année, par campus, à la maîtrise Stage avec rapport d'intégration professionnelle (SRIP). Selon le nombre de candidatures, il se peut que la moyenne exigée soit un peu plus élevée (par exemple 3.1, 3.2). Une personne dont l'admission est refusée peut soumettre sa candidature l'année suivante et se voir admise, s'il reste des places.

Les personnes ayant des études dans les disciplines connexes (en psychologie et en criminologie) ont accès aux modalités Recherche-Stage et Recherche uniquement. Une dizaine de personnes de ce profil sont admises par année. Historiquement, les personnes convoquées en entrevue avaient une moyenne cumulative supérieure à 3.6 ou 3.7.

Faire une maîtrise en psychoéducation sans détenir un B. Sc. dans cette discipline

La maîtrise en psychoéducation est un programme contingenté pour les candidats qui ne détiennent pas un baccalauréat en psychoéducation de l'Université de Montréal. Chaque année nous recevons en moyenne plus de 125 demandes d'étudiants n'ayant pas de B.Sc. en psychoéducation, pour seulement une dizaine de places disponibles. Nous ne pouvons donc pas admettre tous les candidats qui font une demande, même ceux qui auraient un bon potentiel de réussite. Nous devons faire un choix parmi les nombreuses candidatures.

Afin de pouvoir respecter notre engagement de fournir une place à la maîtrise au plus grand nombre de personnes provenant de notre baccalauréat (avec exigences d'admission), la modalité SRIP est réservée aux titulaires d'un B. Sc. en psychoéducation. Les personnes ne possédant pas de B. Sc. en psychoéducation doivent donc soumettre leur candidature dans les autres modalités (R+S et R).

Les étapes du traitement des demandes

Les personnes responsables du programme examinent tous les dossiers et font une première sélection. Parmi les critères de sélection se trouvent, entre autres :

- les résultats académiques;
- la discipline des études (psychologie ou criminologie);
- les expériences de travail ou de bénévolat dans un domaine connexe à la psychoéducation ou liées à l'intervention psychosociale auprès d'individus en difficulté;
- la motivation à devenir psychoéducateur ou psychoéducatrice.

Les personnes avec les meilleurs dossiers sont convoquées en entrevue. Seront alors évaluées les aptitudes cliniques, notamment par des mises en situation, les connaissances en psychoéducation, la motivation à poursuivre aux études supérieures en psychoéducation, les expériences antérieures, les ressources disponibles, les aptitudes à écrire en français, la connaissance de l'anglais (lecture), les habiletés interpersonnelles de manière générale, etc.

Les cours préparatoires

Toutes les personnes acceptées doivent obligatoirement faire des cours préparatoires, étape appelée propédeutique. La durée de cette propédeutique est d'un an, mais pourrait être davantage selon les cours déjà suivis dans les programmes antérieurs. En général, pour les personnes ayant

fait un baccalauréat en psychologie et en criminologie à l'Université de Montréal, elle comprend 29 crédits, soit 18 crédits de cours (6 cours) et un stage de 11 crédits.

Exigences de la propédeutique

La liste officielle des cours préparatoires **ne peut être communiquée avant la demande d'admission** et l'acceptation, le cas échéant. Chaque dossier doit être analysé. Les cours de propédeutique sont généralement reliés aux thématiques suivantes : psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, méthodes d'entrevue clinique et d'observation, intervention psychoéducative, plan d'intervention, analyses de cas, intervention, etc.

La propédeutique est assez exigeante, car elle demande de s'adapter à une nouvelle discipline, à un nouveau département, à un vocabulaire différent, etc. Pour plusieurs, c'est aussi l'occasion d'une première expérience directe d'intervention auprès de clientèles vulnérables. De plus, il est nécessaire d'**obtenir une moyenne cumulative de 3,2 et des notes minimales de B dans tous les cours préparatoires pour être autorisé à poursuivre à la maîtrise**. Il s'agit donc d'une année d'études préparatoires qui doit être considérée avec sérieux.

Informations diverses sur les études à la maîtrise

Accueil dans le programme et choix de cours (inscription)

Les personnes ayant accepté l'offre d'admission de l'Université sont invitées à une rencontre d'information vers la **fin mai ou au début de juin**. Les choix de cours pour l'automne seront possibles à la suite de cette rencontre.

Les personnes ne pouvant être présentes à cette rencontre devront, après la journée d'accueil, prendre rendez-vous rapidement avec la technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) des études supérieures (tgdesup@psyced.umontreal.ca) pour faire leur choix de cours. Les personnes qui tardent à faire leur choix de cours pourraient avoir accès à une offre de cours plus limitée étant donné que les groupes ont un nombre limité.

Scolarité minimale et durée des études

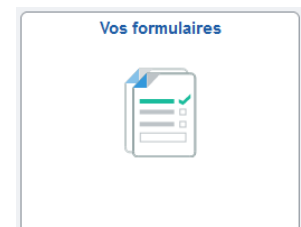
Les études de maîtrise en psychoéducation se font à temps plein, à moins de circonstances jugées exceptionnelles (par ex. responsabilités familiales, maladie, retour aux études après plusieurs années, etc.).

Les études à demi-temps sont rarement acceptées pour les modalités comportant un mémoire de recherche et seules quelques places (environ 1-2) seront accordées dans la modalité avec Stage (intégration professionnelle). Les personnes qui souhaitent faire des études à demi-temps doivent présenter les motifs qui justifient cette demande dans la lettre de motivation, au moment du dépôt de candidature.

Se référer au règlement pédagogique des [Études supérieures et postdoctorales](#).

Suspension, prolongation et abandon des études

Un étudiant ou une étudiante peut demander la suspension de ses études lors de circonstances exceptionnelles (congé de maternité, de maladie). Il faut alors remplir le formulaire **Interruption temporaire des études** dans la vignette « Vos formulaires » du [Centre étudiant](#). Le ou la TGDE traite ensuite la demande, en accord avec le Règlement pédagogique des études. Une suspension des études peut durer au maximum trois trimestres (une année), qu'ils soient consécutifs ou non.



Pour des raisons exceptionnelles, il est possible de demander une prolongation d'un an pour permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme. Il faut alors remplir le formulaire **Prolongation des études** dans la vignette « Vos formulaires » du [Centre étudiant](#). Le ou la TGDE traite ensuite la demande, en accord avec le Règlement pédagogique des études.

La personne qui veut abandonner le programme est priée d'en informer par écrit son directeur ou sa directrice de recherche et de remplir le formulaire **Abandon de programme** dans la vignette « Vos formulaires » du [Centre étudiant](#).

Passage d'une modalité à l'autre

Le passage d'une modalité à une autre en cours d'études est autorisé de façon exceptionnelle. Pour ce faire, il faut envoyer une demande écrite au responsable du programme de maîtrise, incluant les raisons explicites. Seuls des motifs exceptionnels seront considérés (par ex. : incapacité à poursuivre le stage pour des raisons indépendantes de la volonté de l'étudiant-e, incapacité du directeur ou de la directrice de mémoire à poursuivre sa supervision, etc.).

Le passage d'une modalité à l'autre est de plus conditionnelle aux places disponibles dans la modalité souhaitée et pourrait prolonger la durée de la maîtrise.

Trouver sa direction de recherche (modalités Recherche-Stage et Recherche)

Le directeur ou la directrice de recherche est la personne-ressource principale avec laquelle l'étudiant ou l'étudiante formera équipe pour mener à terme son programme, en plus de répondre de sa démarche. Étant donné le fort contingentement pour les personnes provenant d'une discipline connexe, il est recommandé d'aller à la recherche d'une direction de recherche **une fois l'admission confirmée**.

Les étudiantes et étudiants au baccalauréat en psychoéducation intéressés à s'inscrire à ces modalités peuvent chercher un membre du corps professoral pour superviser les activités liées à la réalisation de leur mémoire de maîtrise. Il faut d'abord consulter le site internet de l'École de psychoéducation pour connaître les [expertises de recherche](#) et le [répertoire des professeurs](#).

Après avoir ciblé quelques professeur-e-s (maximum 3), l'étudiante ou l'étudiant est invité à les contacter par courriel pour vérifier leur disponibilité et leur intérêt pour la direction de recherche, puis à convenir d'un moment de rencontre. Dans le courriel d'introduction, fournir :

- un CV;
- une copie du relevé de notes le plus récent;
- une copie d'un travail écrit (en tant qu'unique auteur-e),
- un aperçu des champs d'intérêt pour la recherche et
- le nom des autres personnes rencontrées ou à rencontrer.

Il est normal de rencontrer quelques professeur-e-s avant d'arrêter un choix de direction de recherche (2 ou 3 en moyenne).

Se référer à la page [Cheminement et encadrement – Directeur de recherche](#) sur le site web des Études supérieures et postdoctorales.

Différences entre la maîtrise et le premier cycle

Effort, motivation et participation

À la maîtrise, vous découvrirez un univers bien différent du premier cycle. Plus que jamais, vous étudierez pour vous-même. On s'attend des étudiantes et étudiants de maîtrise qu'ils sachent très bien les raisons qui les poussent à poursuivre des études supérieures et que leurs efforts reposent sur une motivation intrinsèque.

Selon la modalité choisie, le stage et le travail de recherche occuperont une place plus ou moins prépondérante. Dans tous les cas, la consolidation d'une rigueur intellectuelle et d'une détermination dans l'action constitueront le cœur des apprentissages. Par le mémoire, vous aurez l'occasion d'approfondir un sujet d'intérêt et de développer une expertise. Ce sera stimulant et enrichissant, tout en étant très prenant.

Enfin, une distinction notable concerne la participation dans les cours. Les groupes étant plus petits, plusieurs cours se donnent sous la forme de séminaire, ce qui implique beaucoup plus d'échanges. La préparation aux cours, par des lectures préalables entre autres, est donc essentielle pour y contribuer et en profiter pleinement.

Charge de travail

Les cours de maîtrise exigent plus de travail, de lectures ou d'autres préparations que les cours de baccalauréat. Il est recommandé de suivre le cheminement type de la modalité et de ne pas essayer d'en faire plus. L'École offre également quelques cours d'été permettant d'alléger la charge de travail durant les trimestres d'automne et d'hiver.

Il est également important de savoir que la littérature scientifique est majoritairement en anglais. Il est donc essentiel d'être apte à lire cette langue.

Quelle que soit la modalité choisie, il faut s'attendre à travailler de façon constante et soutenue. Chaque crédit de cours correspond à 45 heures de travail. Donc, un cours de trois crédits correspond à 135 heures par trimestre, soit 45 heures de présence en classe (15 séances de 3 heures) et 90 heures de travail complémentaires en lecture, préparation et travaux.

Cours d'été

À l'exception de la modalité Recherche seulement, le cheminement académique à la maîtrise est prévu sur deux trimestres d'automne et deux trimestres d'hiver. Les cours d'été peuvent **permettre d'alléger ou d'accélérer le cheminement**, lorsque cela est possible. Les cours offerts au trimestre d'été et leur quantité sont connus durant le trimestre l'hiver. L'offre dépend des cours offerts durant l'année, de la disponibilité du corps professoral, ainsi que des budgets annuels octroyés par l'Université. Il est possible de suivre un maximum de deux cours d'été.

Coûts des études

Se référer à la page [Coûts des études](#) afin de connaître ce qu'il en coûtera pour des études à la maîtrise en psychoéducation. Un [Calculateur des droits de scolarité](#) permet de connaître l'ensemble des coûts en fonction du statut.

Quel que soit le parcours, toute personne à la maîtrise en psychoéducation doit obligatoirement, pour obtenir le diplôme de maîtrise en psychoéducation, acquitter les frais équivalents à quatre trimestres temps plein, ou quatre trimestres demi-temps (cours) plus deux trimestres temps plein (stage).

Les ESP acceptent de façon exceptionnelle que des personnes inscrites dans une modalité comportant un stage (SRIP et R+S) puissent s'inscrire au trimestre d'été à temps partiel (pour un maximum de 6 crédits). Dans ce cas, les personnes payent par crédit de cours. Une inscription à temps partiel ne peut avoir pour effet de diminuer la **scolarité minimale de quatre trimestres temps plein**.

Conciliation études et travail

Étant donné la charge de travail, il est recommandé de ne pas occuper un travail rémunéré durant les trimestres d'études (automne et hiver). Pour ceux et celles qui le font, il est préférable d'éviter de travailler plus de 10-12 heures par semaine. Au-delà de ce nombre, l'expérience suggère qu'il devient difficile de concilier les horaires de cours, de stage et de travail rémunéré.

Plusieurs occasions de travail comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche sont cependant disponibles chaque année !

Financement disponible – bourses et postes d'auxiliaire

Plusieurs bourses d'études sont disponibles pour les personnes dans les modalités qui préparent au doctorat (Recherche-Stage et Recherche). Les bourses (d'excellence, de soutien, de recherche) peuvent être remises par :

- [L'École de psychoéducation](#)
- [La Faculté des arts et des sciences](#)
- [L'Université de Montréal et ses partenaires](#)
- Les organismes subventionnaires, dont :
 - o Conseil de recherches en sciences humaines ([CRSH](#)),
 - o Instituts de recherche en santé du Canada ([IRSC](#)),
 - o Fonds de recherche du Québec ([FRQ](#)).

Outre les bourses, des **opportunités d'auxiliariat d'enseignement et de recherche** sont offertes par l'École de psychoéducation aux étudiants et étudiantes de première et deuxième année de maîtrise. Il y a également des offres de surveillance d'examen et de correction, entre autres. Ces postes sont généralement envoyés par courriel en début de trimestre. Plus de renseignements sur les possibilités de financement :

- [Ce qu'il faut savoir sur le financement](#) (site des Études supérieures et postdoctorales)
- [Emploi sur les campus](#)
- [Programmes d'innovation Mitacs](#)

Demandes de bourses

Les offres de bourses pour les personnes voulant faire un mémoire de recherche sont très intéressantes. Il faut cependant faire vite, car les demandes pour ces bourses doivent généralement être déposées **un an avant le début de votre programme**.

Par exemple, la date limite de dépôt d'une demande est la première semaine d'octobre pour les bourses du Fonds de recherche du Québec, et le début de mois de décembre pour les bourses du Conseil de recherches en sciences humaines.

Le dossier académique doit être très fort pour avoir une chance d'obtenir ce type de bourses. Ainsi, une moyenne de plus de 3,8 est requise, et une expérience comme auxiliaire de recherche est un atout. Pour plus de détails, consultez le [site des ESP](#), parlez-en avec votre futur directeur ou future directrice de recherche ou communiquez avec Nancy Jetté nancy.jette@umontreal.ca, conseillère aux programmes d'études.

Personnes ressources

Qui	Poste	Contact	Raisons de les contacter
TGDE	Gestion des dossiers étudiants – Campus de Montréal	tgdesup@psyced.umontreal.ca	Cheminement étudiant Inscription aux cours Étapes administratives
Nathalie Roy TGDE	Gestion des dossiers étudiants – Campus de Laval	514-343-6111 #45152 nathalie.roy@umontreal.ca	Cheminement étudiant Inscription aux cours Étapes administratives
Nancy Jetté	Conseillère aux programmes d'études	nancy.jette@umontreal.ca	Enjeux dans les études (académique, santé) Soutien le responsable de programme
Pierrich Plusquellec	Responsables du programme	pierrich.plusquellec@umontrea.ca	Respect du règlement pédagogique Suivi des dossiers avec enjeux Approbation sur le dossier étudiant

Annexe 1 – Structures de programmes et cheminements types

Modalité Stage et rapport d'intégration professionnelle (SRIP)

Comporte 27 crédits de cours (9 crédits de cours obligatoires et 18 crédits de cours optionnels), 15 crédits de stage et 3 crédits attribués à la rédaction d'un rapport d'intégration professionnelle.

Bloc A Formation scientifique Obligatoire – 3 crédits	Bloc C Champs de pratique en psychoéducation Option – min. 3 crédits, max. 12 crédits
6116 Mobilisation des connaissances en psychoéducation	6103 Enjeux sociaux et psychoéducation 6104 Techniques d'entrevue avancées en psychoéducation 6105 Approches de 3e vague en psychoéducation 6107 Interventions cognitives en milieu scolaire 6124 Biologie et intervention 6136 TDAH : bilan clinique 6301 Perspectives évolutionnistes avancées 6307 Adaptation psychosociale à l'adolescence 6309 Violence à l'égard des enfants : thèmes choisis 6311 Difficultés relationnelles avec les pairs 6312 Développement positif des personnes et communautés 6373 Travail d'équipe et rôle conseil 6574 Techniques d'observation avancées 6578 Pratiques et politiques sociales 6638 Problématique en psychoéducation
Bloc B Évaluation - intervention psychoéducatives : intégration Option – min. 6 crédits, max. 15 crédits	Bloc D Formation clinique avancée Obligatoire – 24 crédits
6721 Psychoéducation avancée : petite enfance 6722 Psychoéducation avancée : attachement 6723 Psychoéducation avancée : troubles extériorisés 6724 Psychoéducation avancée : troubles du développement 6726 Psychoéducation avancée : troubles anxieux 6727 Psychoéducation avancée : dépression 6728 Psychoéducation avancée : antisocialité 6729 Psychoéducation avancée : mineurs judiciairisés 6730 Psychoéducation avancée : trauma 6732 Psychoéducation avancée : milieu scolaire 6733 Thèmes avancés en psychoéducation	6114 Éthique, déontologie et tenue de dossiers 6308 Évaluation et intervention en situation de crise 66091 Stage pratique psychoéducation 1 (0 crédit) 66092 Stage pratique psychoéducation 2 (15 crédits) 66111 Rapport d'intégration professionnelle 1 (0 crédit) 66112 Rapport d'intégration professionnelle 2 (3 crédits)

1 ^{ère} année – 24 crédits minimum 21 crédits pour être accepté en stage			2 ^e année – 21 crédits		
Automne 12 crédits	2 cours obligatoires 2 cours optionnels (blocs B ou C)	6 cr. 6 cr.	Automne 11,5 crédits	1 cours optionnel (Blocs B ou C) Stage clinique 1 (PSE 66091) Rapport (PSE 66111)	3 cr. 7,5 cr. 1 cr.
Hiver 12 crédits	1 cours obligatoire 3 cours optionnels (bloc B ou C)	3 cr. 9 cr.	Hiver 9,5 crédits	Rapport – suite (PSE 66112) Stage clinique 2 – suite (PSE 66092)	2 cr. 7,5 cr.
Été	Selon disponibilités, non obligatoires				

Modalité Recherche et Stage (R-S)

Comporte 15 crédits de cours (9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours optionnels), 18 crédits pour les activités de recherche et de rédaction du mémoire et 12 crédits de stages.

Bloc A Formation scientifique Obligatoire – 3 crédits	Bloc C Analyses de données Option – 3 crédits
6562 Méthodes de recherche en psychoéducation	ETA 6512 L'analyse de données qualitatives 6573 Méthodes quantitatives- psychoéducation
Bloc B Évaluation - intervention psychoéducatives : intégration Option – 3 crédits	Bloc D Formation clinique avancée Obligatoire – 18 crédits
6721 Psychoéducation avancée : petite enfance 6722 Psychoéducation avancée : attachement 6723 Psychoéducation avancée : troubles extériorisés 6724 Psychoéducation avancée : troubles du développement 6726 Psychoéducation avancée : troubles anxieux 6727 Psychoéducation avancée : dépression 6728 Psychoéducation avancée : antisocialité 6729 Psychoéducation avancée : mineurs judiciairisés 6730 Psychoéducation avancée : trauma 6732 Psychoéducation avancée : milieu scolaire 6733 Thèmes avancés en psychoéducation	6114 Éthique, déontologie et tenue de dossiers 6308 Évaluation et intervention en situation de crise 66081 Stage pratique psychoéducation 1 (0 crédit) 66082 Stage pratique psychoéducation 2 (12 crédits)
	Bloc E Recherche et mémoire Obligatoire – 18 crédits
	6622 Mémoire (18 crédits)

1 ^{ère} année – 15 crédits			2 ^e année – 30 crédits		
Automne 9 crédits	2 cours obligatoires 1 cours optionnel (blocs B ou C) Définition du projet de recherche Plan global d'études (en décembre)	6 cr. 3 cr.	Automne 6 crédits	Stage clinique 1 (PSE 66081)	6 cr.
Hiver 6 crédits	1 cours obligatoire 1 cours optionnel (bloc B ou C) Enregistrement du sujet de recherche	3 cr. 3 cr.	Hiver 6 crédits	Stage clinique 2 – suite (PSE 66092) Avis de dépôt	6 cr.
Été	Dépôt du projet de mémoire Certificat d'éthique		Hiver-Été 18 crédits	Mémoire (PSE 6622) Dépôt de mémoire	18 cr.

Modalité Recherche (R)

Comporte un minimum de 15 crédits de cours (3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours optionnels), et 30 crédits pour les activités de recherche et de mémoire.

Bloc A Formation scientifique Obligatoire – 3 crédits	Bloc C Champs de pratique en psychoéducation Option – min. 3 crédits, max. 6 crédits
6562 Méthodes de recherche en psychoéducation	6103 Enjeux sociaux et psychoéducation 6104 Techniques d'entrevue avancées en psychoéducation 6105 Approches de 3e vague en psychoéducation 6107 Interventions cognitives en milieu scolaire 6123 Séminaire de recherche 6124 Biologie et intervention 6136 TDAH : bilan clinique 6301 Perspectives évolutionnistes avancées 6307 Adaptation psychosociale à l'adolescence 6309 Violence à l'égard des enfants : thèmes choisis 6311 Difficultés relationnelles avec les pairs 6312 Développement positif des personnes et communautés 6373 Travail d'équipe et rôle conseil 6574 Techniques d'observation avancées 6578 Pratiques et politiques sociales 6638 Problématique en psychoéducation
Bloc B Évaluation - intervention psychoéducatives : intégration Option – min. 3 crédits, max. 6 crédits	Bloc D Analyses de données Option – min. 3 crédits, max. 6 crédits
6721 Psychoéducation avancée : petite enfance 6722 Psychoéducation avancée : attachement 6723 Psychoéducation avancée : troubles extériorisés 6724 Psychoéducation avancée : troubles du développement 6726 Psychoéducation avancée : troubles anxieux 6727 Psychoéducation avancée : dépression 6728 Psychoéducation avancée : antisocialité 6729 Psychoéducation avancée : mineurs judiciairisés 6730 Psychoéducation avancée : trauma 6732 Psychoéducation avancée : milieu scolaire 6733 Thèmes avancés en psychoéducation	ETA 6512 L'analyse de données qualitatives 6573 Méthodes quantitatives- psychoéducation
	Bloc E Recherche et mémoire Obligatoire – 30 crédits
	6621 Mémoire (30 crédits)

1 ^{ère} année – 15 crédits			2 ^e année – 30 crédits		
Automne 9 crédits	1 cours obligatoire (PSE 6562) 3 cours optionnels (blocs B, C ou D) Définition du projet de recherche Plan global d'études (en décembre)	3 cr. 6 cr.	Automne	Rédaction	
Hiver 6 crédits	2 cours optionnels (bloc B, C ou D) Enregistrement du sujet de recherche	6 cr.	Hiver	Rédaction Avis de dépôt	
Été	Dépôt du projet de mémoire Certificat d'éthique		Été 30 crédits	Mémoire (PSE 6621) Dépôt de mémoire	30 cr.

Annexe 2 – Formulaire départemental, choix de modalité et campus

Veillez noter que l'on vous demande ici des informations que vous fournissez également lors de votre demande d'admission de l'Université de Montréal.

INSTRUCTIONS :

1. Imprimer le formulaire
2. Fournir les informations demandées et signer
3. Enregistrer en format PDF et le téléverser dans le Centre étudiant

1. DONNÉES PERSONELLES

Nom : _____ Prénom : _____

Matricule UdeM (si connu) : _____ Courriel : _____

2. CONFIRMATION DU CHOIX DE LA MODALITÉ D'ÉTUDES

Veillez cocher les cases appropriées

1^{er} choix

2^e choix (optionnel)

Stage – avec rapport d'intégration professionnelle (SRIP)

(Réservée aux candidats avec un B. Sc. en psychoéducation)

Mémoire (Recherche) et stage (R-S)

Mémoire (Recherche) seulement (R)

3. MODALITÉ STAGE (INTÉGRATION PROFESSIONNELLE) : CHOIX DE CAMPUS

La modalité Stage (intégration professionnelle) est offerte au campus de Montréal et au campus Laval. Cependant, les places sont limitées. Il est donc primordial d'**indiquer l'ordre de préférence** du campus d'études. Les places sont accordées en fonction de la qualité du dossier. Si une personne ne donne aucun second choix et qu'il est impossible de lui offrir son seul choix, alors sa candidature est placée sur une liste d'attente. Les autres modalités de la maîtrise sont offertes au campus Montréal uniquement.

1^{er} choix

2^e choix (optionnel)

Campus du Montréal

Campus de Laval